



Fédération des
parents francophones
de Colombie-Britannique

24 octobre 2019

M. Florian Arseneault, président
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick
Riordon & Arseneault
270, avenue Douglas, Suite 300
Bathurst, NB E2A 1M9

Courriel : farseno@nb.aibn.com

Objet: Nos sincères remerciements

Monsieur Arseneault,

Au nom du conseil d'administration du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) et de la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique (FPFCB), nous tenons très sincèrement à vous remercier pour l'appui que vous nous avez démontré lors de notre parution devant la Cour suprême du Canada à Winnipeg, le 26 septembre courant.

En effet, cette parution historique en la défense des droits en matière d'éducation de la communauté francophone de la Colombie-Britannique a témoigné de la solidarité et de l'intérêt des différents intervenants qui oeuvrent dans le domaine de l'équité pour les communautés en situation minoritaires. Le CSF et la FPFCB sont conscients de l'envergure nationale qu'a prise la cause, et le fait que vous soyez à nos côtés et que vous soyez intervenu nous a énormément encouragés.

Nous avons également entendu, avec grande appréciation, l'exposé de Me Érik Labelle Eastaugh qui a si bien représenté les intérêts de la cause.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Arseneault, l'expression de nos salutations distinguées.

Présidence CSF – Marie-Pierre Lavoie

Présidence FPFCB – Suzana Straus

Cc : Me Érik Labelle Eastaugh - erik.labelle.eastaugh@umoncton.ca